

Le marché local des logiciels est évalué à environ 400 millions de dollars par année et enregistre un taux de croissance annuel de 8 p. 100. En sept ans, soit de 1984 à 1991, le volume des exportations de logiciels israéliens a été multiplié par 22, passant de 5 à 110 millions de dollars américains. On estime que les exportations atteindront en 1992 plus de 135 millions de dollars.

L'industrie israélienne des logiciels concentre ses activités dans le secteur de la défense, l'industrie civile, l'enseignement et les outils de conception de logiciels. Bien entendu, le secteur de la défense demeure un grand consommateur de logiciels, particulièrement d'applications temps réel, de dispositifs d'avionique, de systèmes de communication et d'applications servant au commandement et au contrôle. Dans l'industrie civile, la plupart des entreprises israéliennes ont complètement automatisé leurs fonctions de gestion et utilisent la commande de procédés en ligne, la CFAO, la bureautique et les réseaux de communication. Il convient de noter que, grâce à la collaboration entre les secteurs privés et publics, une grande variété de didacticiels sont utilisés dans les établissements d'enseignement israéliens.

Compte tenu de la petite taille du marché israélien et de l'ampleur des capitaux nécessaires à la conception de logiciels, bon nombre d'entreprises spécialisées dans ce domaine sont passées maîtres dans l'adaptation de logiciels qui seront distribués et offerts au détail par d'autres intervenants. Il existe à cet égard d'intéressantes possibilités de coopération, sous diverses formes :

- Ententes de commercialisation avec les distributeurs et les maisons de logiciels :
 - a. commercialisation de logiciels canadiens sur le marché israélien;
 - b. mise en marché de logiciels israéliens à l'étranger.
- Impartition, programmation à façon et projets conjoints avec les maisons de logiciels israéliennes.
- Coentreprises avec des producteurs de matériel et de logiciels dans plusieurs domaines, tels les centres de R-D en participation ou les accords de conception de logiciels destinés aux constructeurs de matériel.

Par ailleurs, l'industrie israélienne des logiciels offre de nombreuses possibilités d'investissement, comme la prise de participations ou l'achat d'actions de sociétés inscrites en bourse. En effet, le réservoir local de spécialistes très compétents, l'infrastructure du secteur et les divers incitatifs gouvernementaux sont autant de facteurs qui créent un climat propice aux investissements étrangers. Reconnu pour son savoir-faire et sa technologie, Israël continue d'intéresser les fournisseurs étrangers désireux de coopérer avec les entreprises locales et nous croyons que les sociétés canadiennes pourraient tirer profit de coentreprises avec des partenaires israéliens dans le domaine des logiciels.

MATÉRIEL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

En Israël, des capitaux considérables sont actuellement investis dans la modernisation des systèmes de communication et de télécommunications, de manière à offrir de nouveaux services aux entreprises et aux consommateurs. Il est clair que le pays se dirige vers la privatisation des sociétés d'État et le remplacement des monopoles par la libre concurrence.

Dans le domaine des télécommunications, on prévoit au cours des trois prochaines années des investissements d'environ 1,8 milliard de dollars américains. D'intéressants débouchés s'offrent aux fournisseurs canadiens, puisque le gouvernement d'Israël et les entreprises voient d'un oeil favorable les réalisations du Canada dans ce domaine. D'ailleurs, un délégué israélien à la foire Intercomm 90 signalait que les prix du matériel canadien étaient inférieurs d'environ 20 p. 100 à ceux des appareils fabriqués aux États-Unis.

Les possibilités commerciales qui s'offrent au Canada se concentrent dans les quatre secteurs suivants : 1) transmetteurs télé à ondes métriques et décimétriques (système PAL), câblodistribution, radio MA à ondes courtes et moyennes; 2) radio bidirectionnelle et communications par satellite; 3) téléphonie; et 4) téléphonie cellulaire.